

ÉPARGNE, RETRAITE ET REVENUS

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE
NOVEMBRE 2023

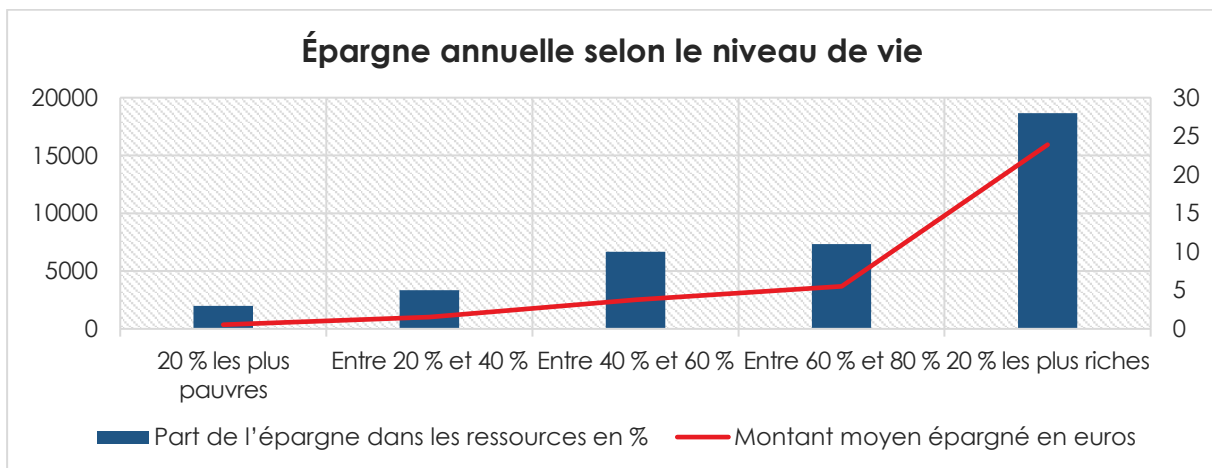
LES MÉNAGES MODESTES, LES PLUS EXPOSÉS À L'INFLATION	3
ÉPARGNER EN TEMPS D'INFLATION	5
LE LIVRET A EN TÊTE DES CLASSEMENTS PARMIS LES PLACEMENTS LES PLUS INTÉRESSANTS ..	6
RETRAITE : UN NIVEAU D'INQUIÉTUDE INVERSEMENT PROPORTIONNEL AUX REVENUS.....	8
PIERRE, ASSURANCE VIE ET PER, UN PODIUM POUR TOUTES ET TOUS	8
L'ÉPARGNE EN VUE DE LA RETRAITE : UNE QUESTION DE MOYENS	10
ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE : LA PÉNIBILITÉ AVANT LES REVENUS ?	10
CAPITALISATION, UN CONSENSUS	12

Épargne, retraite et revenus

PAR SARAH LE GOUEZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Les Français sont des fourmis dans l'âme. Selon les derniers chiffres de l'INSEE, malgré ou à cause de l'inflation, le taux d'épargne se maintient à un niveau particulièrement élevé, à plus de 18 % du revenu disponible brut. Toutes les catégories sociales contribuent à ce résultat, comme le démontre le succès retrouvé du Livret d'épargne populaire depuis le début de l'année 2023. L'encours de ce produit d'épargne réglementée réservé aux ménages

les plus modestes a, ainsi, progressé de plus de 10 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de l'année. Pour autant, l'épargne est davantage le fait des ménages les mieux dotés en termes de revenus et de patrimoine. L'INSEE mettait ainsi en avant dans une étude réalisée en 2017, que les 20 % les plus riches économisent, en moyenne, 16 000 euros par an (28 % de leur revenu) soit l'équivalent de ce que gagnent les 20 % les plus pauvres sur une année.



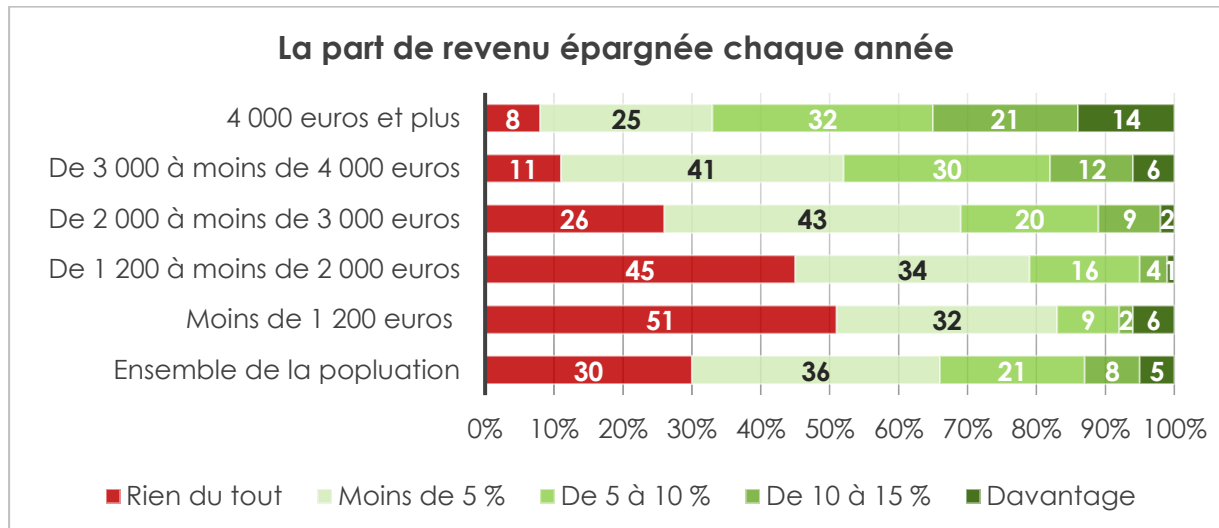
Cercle de l'Épargne – Insee 2017 – Observatoire des inégalités

Plus récemment, l'enquête menée début 2022 par l'IFOP et le CECOP pour AG2R LA MONDIALE, Amphitéa, le Cercle de l'Épargne confirme la moindre aptitude des ménages modestes à épargner.

Seuls 49 % des sondés les plus fragiles économiquement (moins de 1 200 euros de revenus mensuels) déclaraient avoir la capacité d'épargner quand 92 % des sondés disposant des revenus

mensuels de 4 000 euros ou plus. 30 % des sondés déclarent ne pas pouvoir épargner. Ce ratio est

assez constant dans le temps et est en phase avec les statistiques de l'INSEE.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2022 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

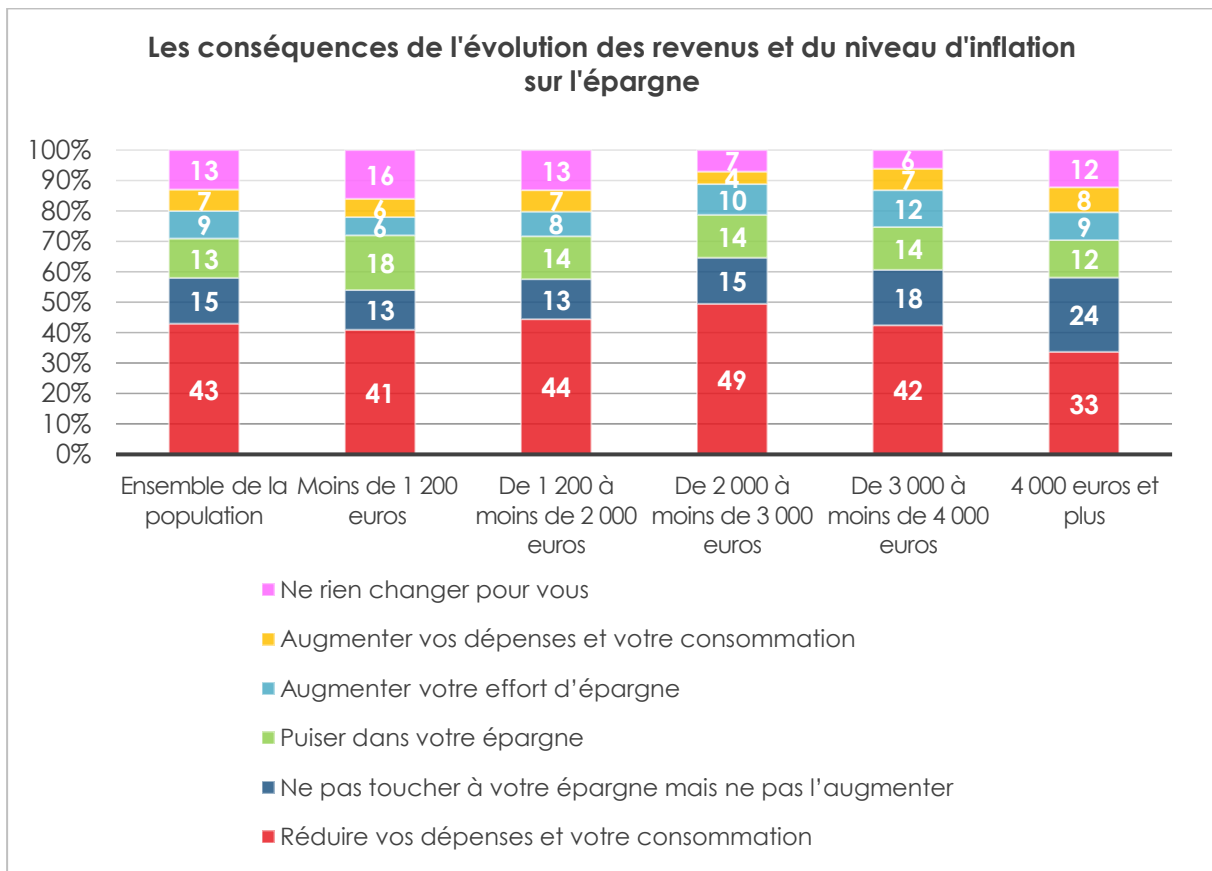
Sans surprise, le choix de placements et les motivations à épargner dépendent du niveau de revenus. Sur le terrain de la retraite, aussi, le regard porté à la réforme entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2023, et plus généralement sur le système de retraite diffère également selon le niveau des revenus.

LES MÉNAGES MODESTES, LES PLUS EXPOSÉS À L'INFLATION

La vague inflationniste que la France connaît depuis 2022 induit

des baisses de pouvoir d'achat et érode la valeur du patrimoine. Comment réagissent les ménages ?

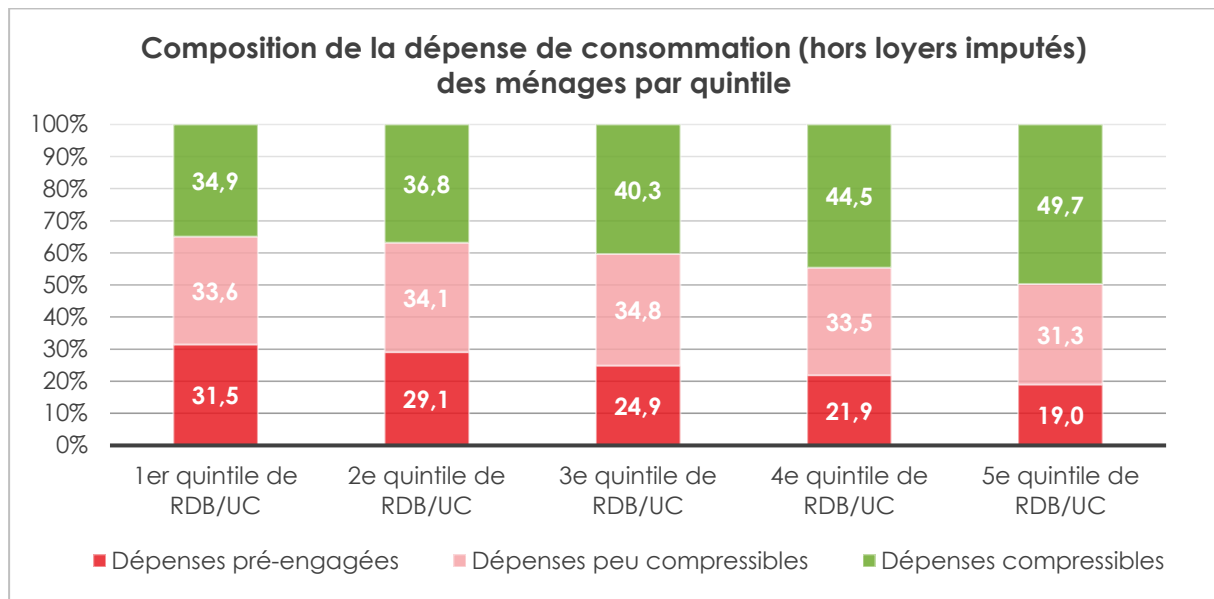
Face au retour de l'inflation, la réduction des dépenses et de la consommation est la solution privilégiée par l'ensemble des Français (43 % des sondés). Si seulement 33 % des hauts revenus envisagent cette option, ce ratio monte à 44 % pour les titulaires de revenus se situant entre 1 200 et 2 000 euros par mois. 49 % des sondés disposant entre 2000 et 3000 euros choisissent la frugalité.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

41 % des sondés dont les revenus sont inférieurs à 1 200 euros, déclarent qu'ils vont limiter leurs dépenses et leur consommation. Ce pourcentage légèrement plus faible à celui de la moyenne des Français s'explique par le poids élevé, chez ces derniers, des dépenses alimentaires et des dépenses pré-engagées, sur lesquelles ils n'ont pas

de marge. La hausse des prix les contraint à puiser dans leur épargne. Ils ne disposent pas de marges de manœuvre pour réduire leur train de vie. La part des dépenses contraintes rapportée à l'ensemble des dépenses (hors loyers imputés) représentait en 2017, selon l'INSEE, près de 65 % de leur consommation, contre 50 % pour les plus aisés.



Cercle de l'Épargne – données INSEE 2017

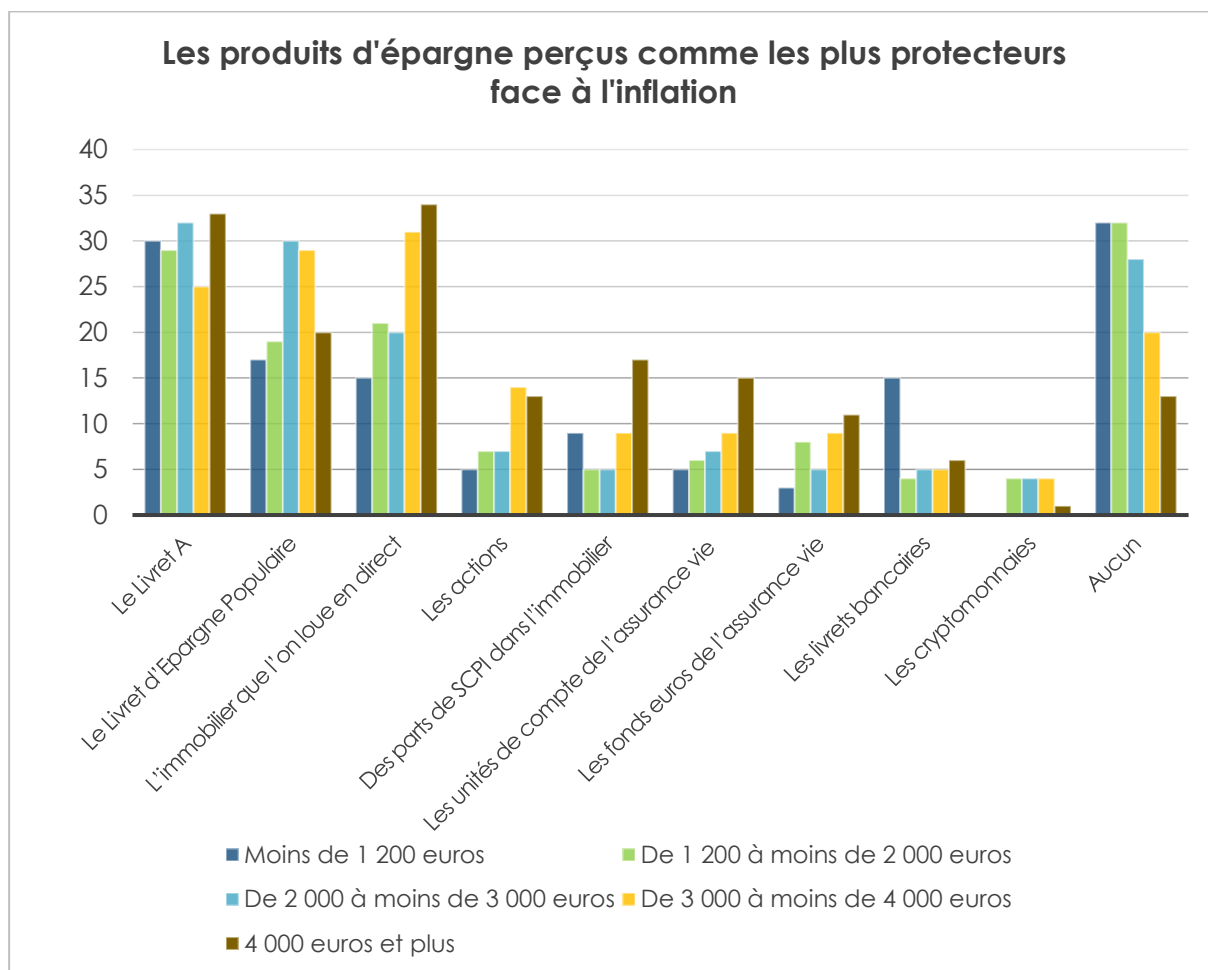
Pour compenser la hausse des prix, les ménages les moins bien dotés en termes de revenus sont, dans l'enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – Amphitéa – Cercle de l'Épargne, plus nombreux à déclarer puiser dans leur épargne (18 % contre 13 % pour l'ensemble des sondés en moyenne et 14 % des sondés disposant entre 1 200 et 4 000 euros de revenus).

ÉPARGNER EN TEMPS D'INFLATION

En matière de placements, pour lutter contre les effets de l'inflation, les Français privilégient le Livret A dont le taux de rendement a été augmenté et qui a bénéficié d'une importante médiatisation. La ventilation des réponses selon le niveau de revenus, met en évidence d'importantes différences

entre les sondés. Le Livret A comme arme anti-inflation est cité par 30 % des sondés les plus modestes, soit un taux proche de celui des sondés les mieux dotés (33 %).

L'immobilier locatif est considéré comme résilient à l'inflation par les titulaires de revenus plus élevés (plus de 30 %). Propriétaires à plus de 86 % de leur résidence principale, et détenteurs à près de 31 % d'un autre logement (source INSEE), les ménages du dernier décile de revenus (les 10 % les plus riches) jugent que la pierre résiste bien à la hausse des prix. Dans les faits, le prix des logements est orienté à la baisse en raison de la hausse des taux d'intérêt. Les revalorisations des loyers ont été plafonnées autour de 3 % depuis deux ans, soit moins que l'inflation.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

LE LIVRET A EN TÊTE DES CLASSEMENTS PARMI LES PLACEMENTS LES PLUS INTÉRESSANTS

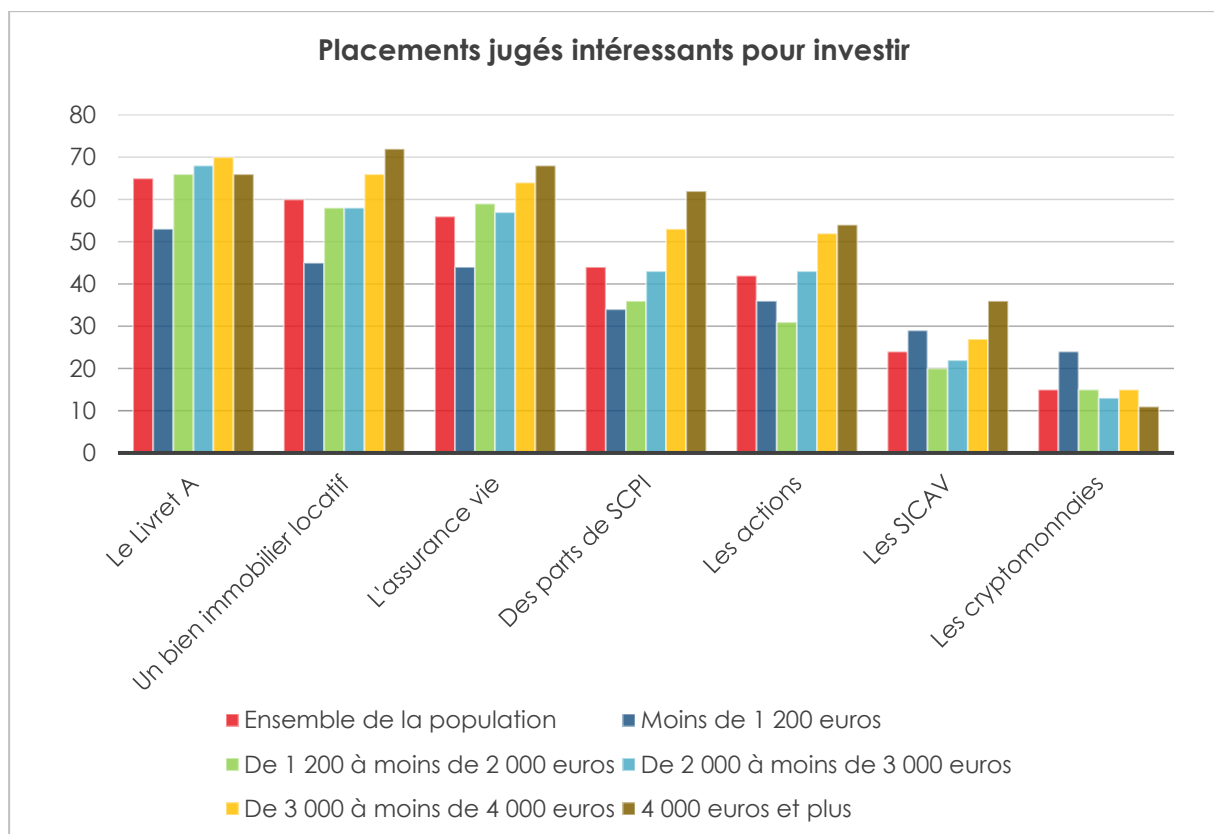
En 2023, la hiérarchie des placements est légèrement bousculée. Le Livret A ravit la première place à l'immobilier. Le Livret A, rémunéré à 3 %, est jugé intéressant par 65 % des sondés, devançant ainsi de 5 points l'immobilier locatif et l'assurance vie de 9.

Les titulaires de revenus mensuels entre 3 000 et 4 000 euros sont les plus nombreux à placer le Livret A parmi les produits intéressants (70 %). Les Français les plus modestes ne sont que 53 % à penser de même. 66 % de ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois portent un jugement positif sur le Livret A.

L'assurance vie est le produit phare des classes moyennes et des classes aisées. 64 % des personnes gagnant entre 3 000 et 4 000 euros et 68 % de

celles gagnant plus de 4 000 euros considèrent que ce produit est intéressant, contre 44 % de celles qui perçoivent moins de 1 200 euros. Le jugement des sondés par rapport à l'immobilier locatif ressemble à celui de l'assurance vie. 72 % des titulaires de revenus mensuels supérieurs à 4 000 euros trouvent ce placement attractif, contre 45 % de ceux gagnant moins de 1 200 euros. Ce sont les personnes qui potentiellement réalisent ce type d'investissement qui le considèrent comme intéressant. En règle générale, les Français sont satisfaits de leur choix de placements. Les actions, qui sont avant tout l'attribut

des ménages aisés, en sont la vivante expression. 54 % des sondés ayant plus de 4 000 euros de revenus mensuels les jugent intéressantes, contre 31 % de ceux gagnant entre 1 200 et 2 000 euros. Les bitcoins attirent en revanche les revenus modestes. 24 % des personnes gagnant moins de 1 200 euros estiment ce placement intéressant contre 11 % de celles ayant plus de 4 000 euros de revenus. Le caractère antisystème assorti d'un espoir de gains rapides explique sans nul doute cet engouement parmi les sondés les plus modestes.



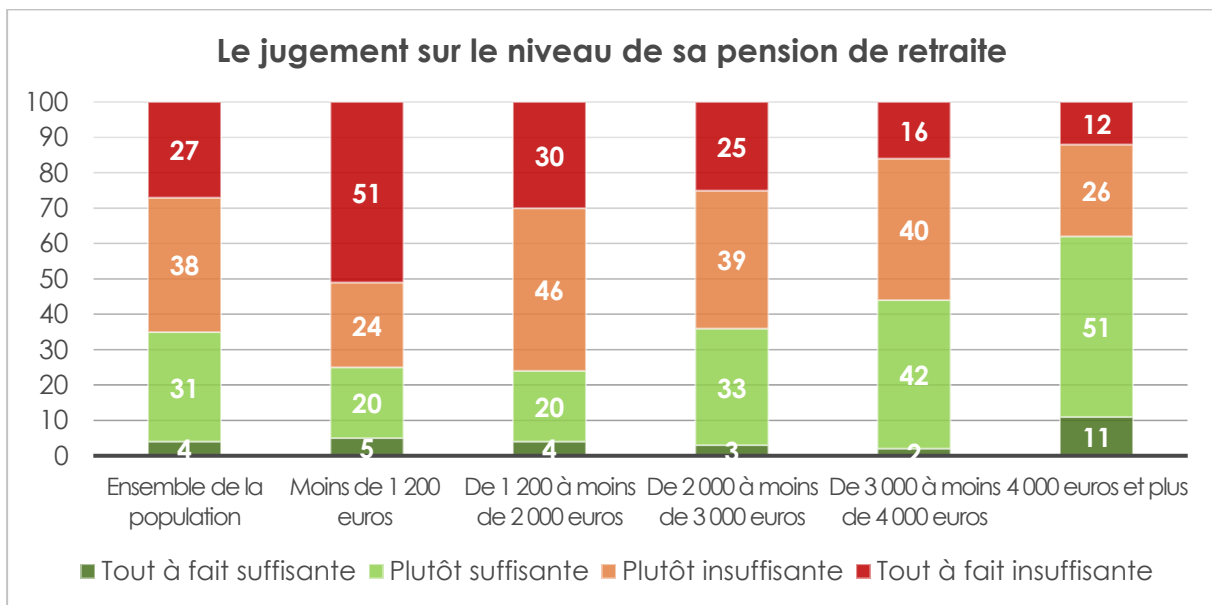
Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

**RETRAITE : UN NIVEAU D'INQUIÉTUDE
INVERSEMENT PROPORTIONNEL AUX
REVENUS**

Les Français sont depuis des années inquiets en matière de retraite. La proportion des sondés indiquant que leurs pensions sont ou seront insuffisantes pour vivre correctement à la retraite varie de 64 à 72 % selon les années. En 2023, ce taux est de 65 %.

Le niveau d'inquiétude est intimement lié à celui des revenus.

75 % des ménages déclarant moins de 1 200 euros de revenus estiment que le niveau de leur pension est/sera insuffisant voire très insuffisant pour vivre correctement à la retraite (dont 51 % considérant que leur pension sera très insuffisante). Le degré d'inquiétude décroît au fur et à mesure que les revenus augmentent, pour s'établir à 38 % parmi les sondés aux revenus les plus élevés. Le sentiment de précarité en matière de revenus professionnels se projette à celui des pensions.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

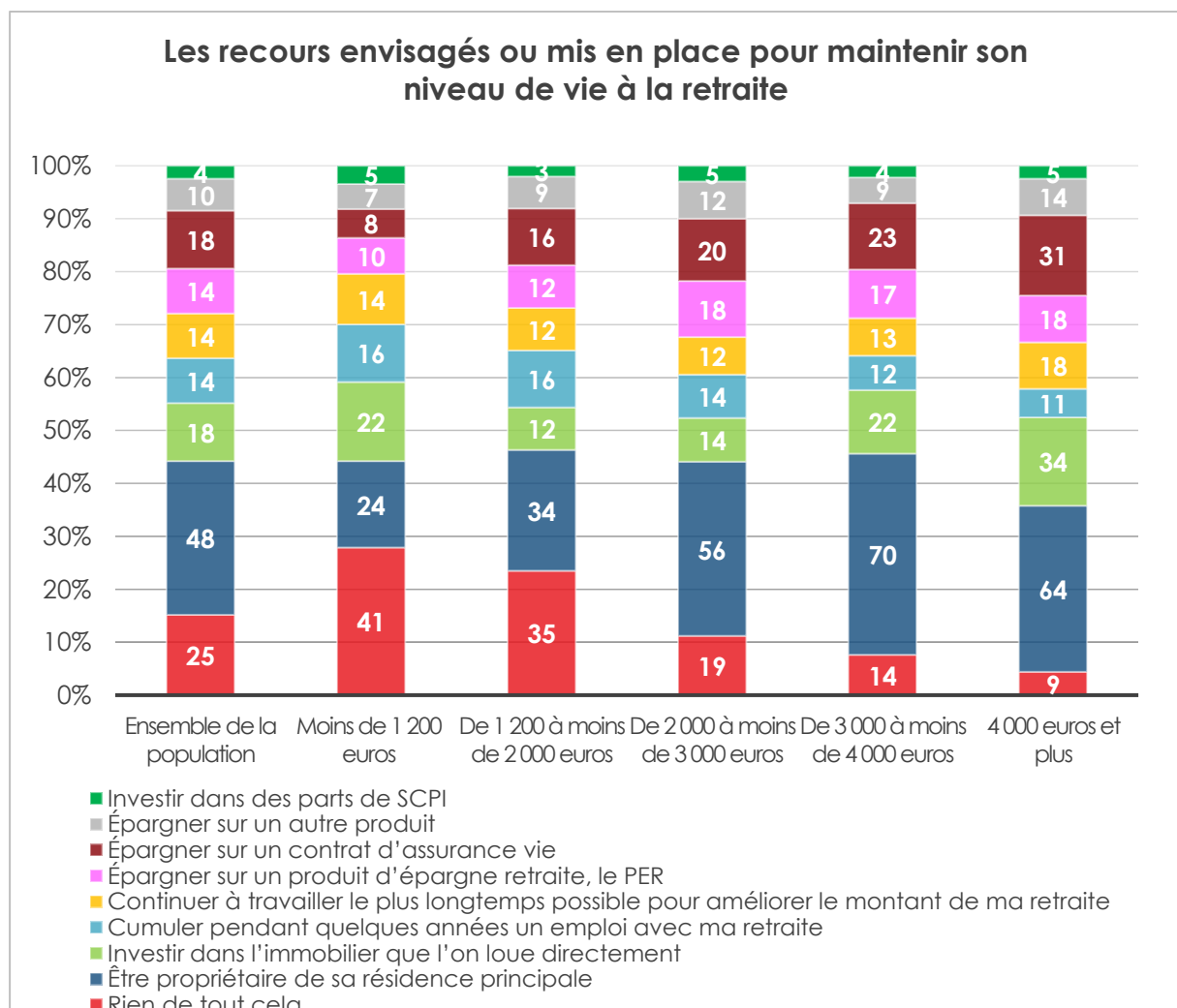
**PIERRE, ASSURANCE VIE ET PER, UN
PODIUM POUR TOUTES ET TOUS**

Pour préserver leur pouvoir d'achat à la retraite, les Français citent majoritairement la pierre (48 % en faveur de la possession de la résidence principale et 18 % pour

l'investissement locatif). Ces deux solutions sont d'autant plus citées que le niveau de revenus augmente (64 % et 34 % chez les personnes gagnant plus de 4 000 euros mensuels ; 70 % et 22 % pour ceux gagnant entre 3 000 et 4 000 euros) L'assurance vie arrive en troisième

position chez les Français gagnant plus de 4 000 euros (31 % de citations) et devance même d'un point l'immobilier locatif chez les sondés percevant entre 3 000 et 4 000 euros de revenus. Le PER qui vient de souffler sa quatrième bougie, tend à se développer, en particulier chez les ménages les mieux dotés. Cité par 14 % des Français pris dans leur ensemble, il est évoqué par près de 18 % des sondés déclarant des revenus

supérieurs à 2 000 euros. Le PER devance ainsi l'immobilier locatif de 4 points chez les répondants détenant entre 2 000 et 3 000 euros mensuels. L'augmentation du prix des logements, le durcissement des conditions d'accès aux emprunts et la hausse des taux d'intérêt expliquent que les sondés membres de la classe moyenne privilégient les produits financiers pour se constituer un supplément de revenus ou de patrimoine à la retraite.

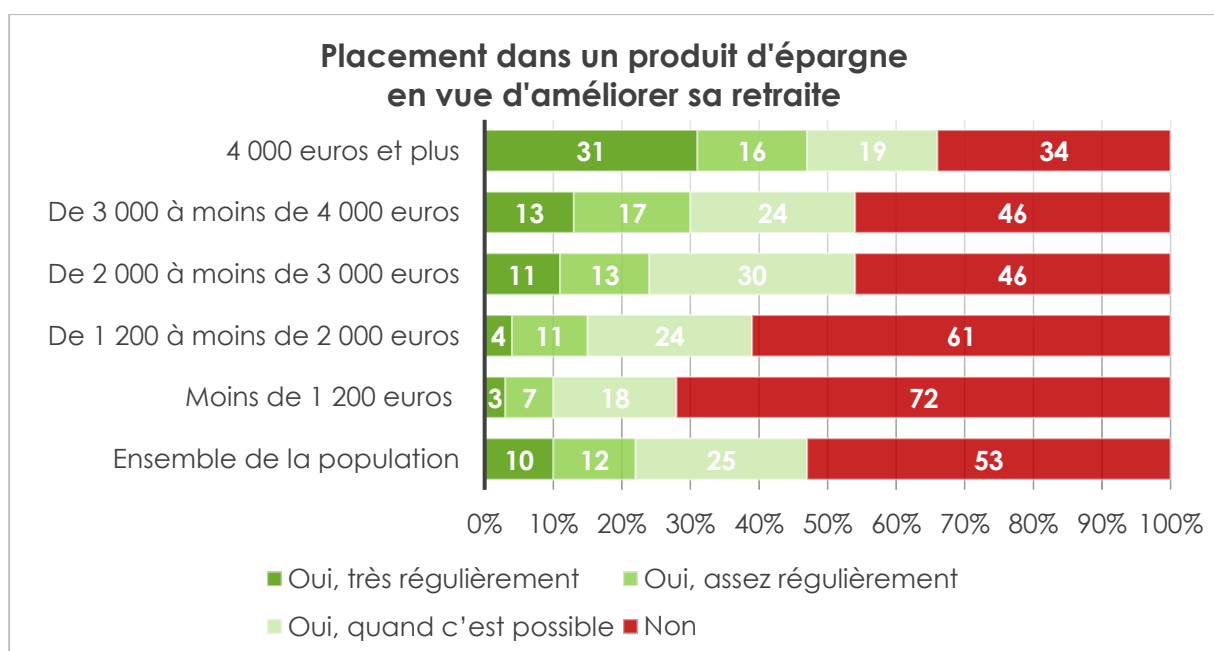


Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

L'ÉPARGNE EN VUE DE LA RETRAITE : UNE QUESTION DE MOYENS

Moins les ménages épargnent pour leur retraite, plus ils sont inquiets en ce qui concerne leur niveau de vie après la cession de leurs activités professionnelles. Or les capacités d'épargne dépendent évidemment du niveau de revenus.

Les 72 % des sondés déclarant moins de 1 200 euros de revenus n'épargnent pas à cette fin, soit 19 points de plus que l'ensemble des Français. A contrario, seuls 34 % des ménages aisés ne le font pas et 46 % de ceux déclarant entre 2 000 et 4 000 euros de revenus.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE : LA PÉNIBILITÉ AVANT LES REVENUS ?

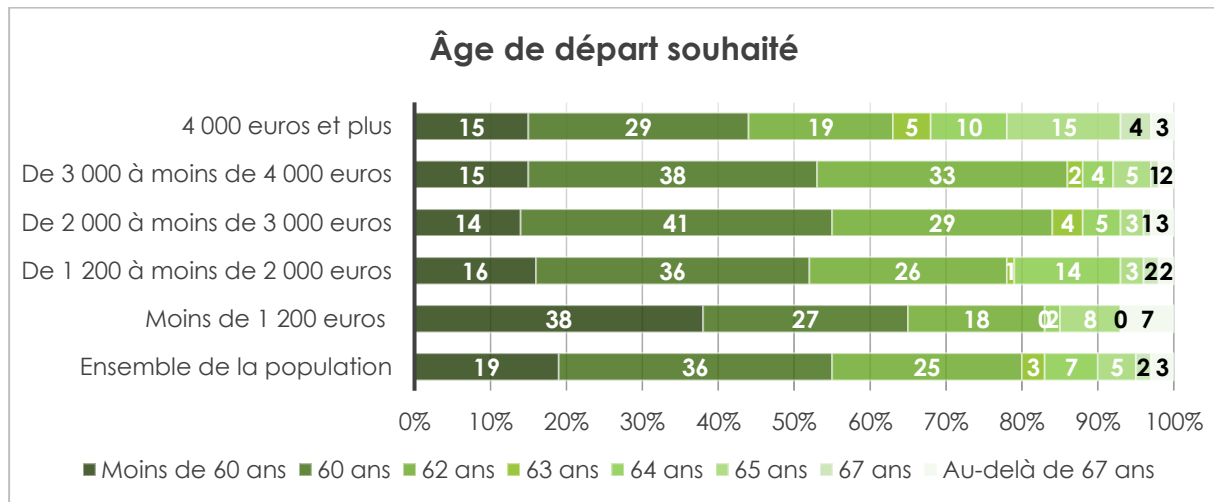
Les Français les plus modestes souhaitent partir le plus tôt possible à la retraite. Ce sont ceux qui exercent les métiers les plus pénibles, à horaires décalés.

65 % des actifs disposant moins de 1 200 euros par mois espèrent partir

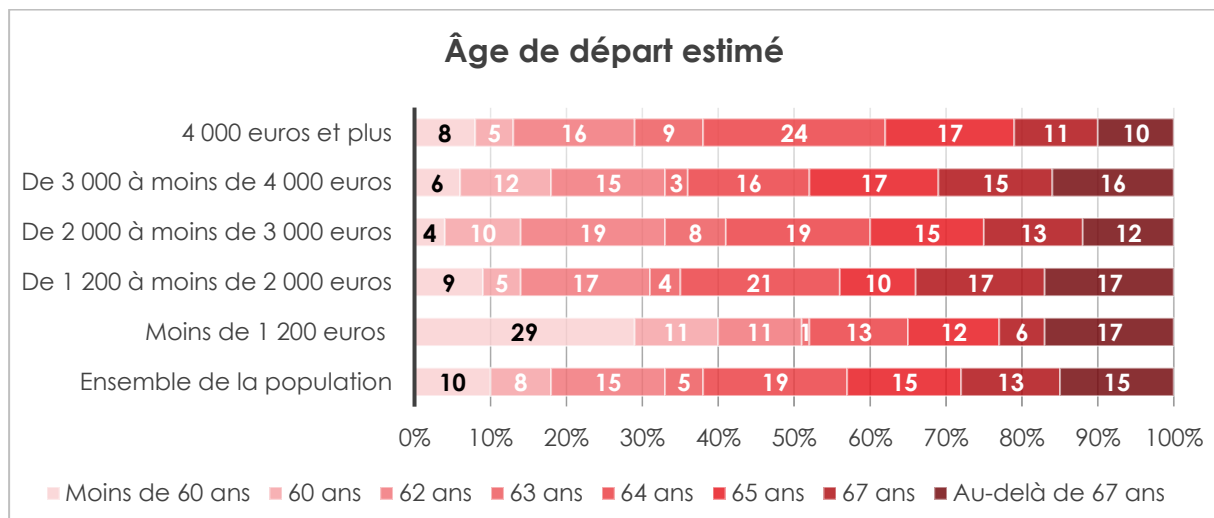
à la retraite à 60 ans voire avant, soit 10 points de plus que la moyenne des Français et 21 points de plus que ceux déclarant plus de 4 000 euros de revenus. Les Français les plus aisés appartiennent aux catégories des cadres supérieurs, des professions libérales et des indépendants qui partent, en règle générale au-delà de 62 ans voire au-delà 65 ans.

Si le souhait de partir le plus tôt possible est important chez les Français les plus modestes, 35 % d'entre eux estiment qu'ils devront

néanmoins travailler au-delà de 65 ans. En moyenne, 43 % des Français, tous niveaux de revenus confondus, se font à cette idée.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP



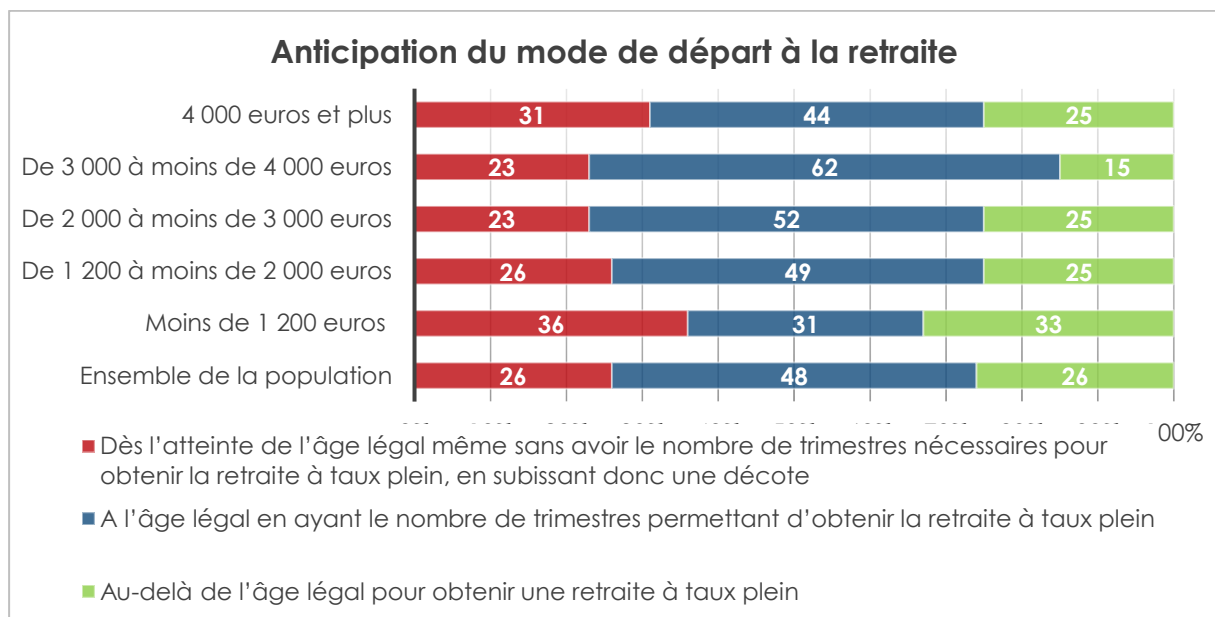
Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

Malgré l'importance de l'écart entre les souhaits et les réalités, les Français aspirent majoritairement à prendre une retraite à taux plein. Ainsi seuls 26 % des sondés pris dans leur ensemble seraient prêts à

prendre leur retraite dès l'atteinte de l'âge légal même sans avoir le nombre de trimestres nécessaires pour obtenir la retraite à taux plein (en subissant donc une décote). Près d'un Français sur deux (48 %

exactement) indique vouloir attendre l'âge légal avec le nombre de trimestres permettant d'obtenir la retraite à taux plein et 26 % envisagent d'aller au-delà de l'âge légal pour obtenir une retraite à taux plein. 36 % des sondés disposant de faibles revenus envisagent de faire valoir leur droit à

la retraite dès que possible (soit 10 points de plus que la moyenne de Français). Ce souhait est intimement lié à la pénibilité des emplois occupés. Ils sont malgré tout 33 % à estimer qu'ils poursuivront leur activité au-delà de l'âge légal pour obtenir une retraite à taux plein.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

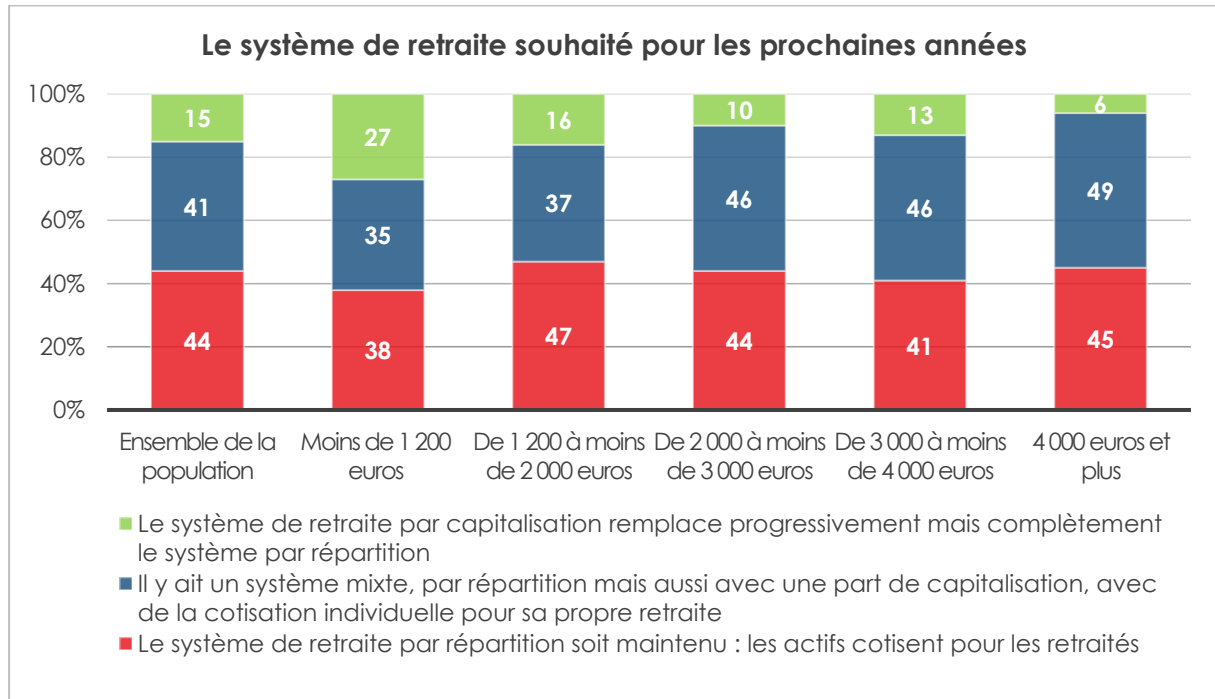
CAPITALISATION, UN CONSENSUS

Les Français, tout en affirmant leur attachement à la retraite par répartition, approuvée par 44 % des sondés, semblent ouverts à l'introduction d'une dose plus ou moins élevée de capitalisation. 41 % soutiennent la mise en œuvre d'un système mixte et 15 % de sondés sont même favorables à un virage progressif vers un régime reposant à 100 % sur la capitalisation. Le développement de l'épargne-

retraite est souhaité par 56 % des Français. La proportion de convertis au régime mixte tend à croître avec les revenus. Au-delà de 2 000 euros de revenus mensuels, les sondés privilégient le régime mixte au système actuel. Contrairement aux idées reçues, les Français les plus modestes, malgré des capacités d'épargne limitées, ne sont pas hostiles à la capitalisation. 35 % d'entre eux soutiennent l'introduction d'un système mixte et 27 % sont même favorables à la

capitalisation pure. Ils sont par ailleurs les plus sévères vis-à-vis du système actuel dont le maintien en

l'état, n'est souhaité que par 38 % d'entre eux.



Cercle de l'Épargne – données enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – IFOP – CECOP

* * *
*

L'épargne est une renonciation à la consommation. Elle peut être subie ou volontaire, subie comme lors de la crise sanitaire ou volontaire comme cela est le cas depuis le début de la guerre en Ukraine. Le niveau des revenus conditionne les comportements des ménages en matière d'épargne. Les 20 % les plus modestes n'épargnent pas ou peu. Ils privilégient les placements liquides afin de disposer à tout moment de cette épargne pour faire face à un impondérable. Les ménages les plus aisés sont enclins à opter pour des placements longs comme l'immobilier ou l'assurance vie voire le Plan d'Épargne Retraite. Néanmoins, l'augmentation du taux du Livret A n'a laissé insensible aucune catégorie sociale. En matière de retraite, les Français les plus modestes sont les plus inquiets en ce qui concerne leurs conditions de vie après la liquidation de leurs droits, mais faute de capacités d'épargne, ils ne disposent que de peu de solutions pour les améliorer. Leur souhait de partir le plus tôt possible à la retraite a pour limite la crainte de ne disposer que d'une maigre pension.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cerledelepargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est le Think Tank d'AG2R LA MONDIALE, présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Nicolas Baverez**, Avocat associé chez August Debouzy, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Philippe Georges**, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont-Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cerledelepargne.fr